

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

30 AOÛT 2017

Dossier complet le :

30 AOÛT 2017

N° d'enregistrement :

F04417P0132

1. Intitulé du projet

Activité ponctuelle de mise en balles de déchets (ordures ménagères) lors de campagne mobile avec plusieurs campagnes par an, principalement au printemps et à l'automne à la demande du Syndicat Mixte pour la gestion des déchets ménagers et assimilés des Vosges (SMD)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SUEZ RV NORD EST

Nom, prénom et qualité de la personne

GOURLIN Bénédicte

habilitée à représenter la personne morale

Responsable Environnement

RCS / SIRET

5 0 4 7 2 6 7 8 7 0 0 5 2 7

Forme juridique

S.A.S.U

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1 ^a)	activité de mise en balles de déchets ménagers nécessitant la rubrique Icpe n°2716 sous le régime A activité exercée ponctuellement par campagne mobile sur une plate-forme technique dans l'enceinte de l'Installation de Traitement et de Valorisation des Déchets Non Dangereux (ITVDND) située à Villoncourt déjà soumise à autorisation pour l'activité de stockage de déchets (rubriques 2760 et 3540)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Campagne ponctuelle avec une presse mobile qui conditionne les déchets (ordures ménagères) sous forme de balles cylindriques enrubannées permettant leur entreposage temporaire (durée ne dépassant pas 1 an) dans de bonnes conditions, sur le même principe qu'une botteleuse agricole, en attendant leur déstockage pour traitement sur l'usine d'incinération des déchets ménagers située à Rambervillers.

4.2 Objectifs du projet

Le Syndicat Mixte pour la gestion des déchets ménagers et assimilés des Vosges (SMD) traite les déchets ménagers grâce à l'Usine d'Incinération située à Rambervillers.

Etant dans une démarche visant à réduire au minimum le traitement des déchets par enfouissement, il souhaite pouvoir stocker en balles les déchets lors de chaque arrêt technique programmé de l'usine exploitée par la Société Vosgienne de Valorisation des Déchets (SOVVAD), afin de les incinérer par la suite.

Ne pouvant réaliser la mise en balles et le stockage des balles en attente de traitement sur son site de Rambervillers, la SOVVAD a sollicité la société SUEZ RV NORD EST pour réaliser l'activité de mise en balles dans l'enceinte de l'Installation de Traitement et de Valorisation des Déchets Non Dangereux (ITVDND) située à Villoncourt.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Il n'y a pas de travaux spécifiques puisque cela nécessite uniquement une presse qui s'installe sur une plate-forme technique déjà existante dans l'enceinte du site.

Les seuls aménagements à réaliser au préalable :

- gestion des eaux : mise en place de bordures pour diriger les eaux de ruissellement au niveau de la plate-forme technique vers le bassin des lixiviats existant pendant la durée de la campagne de mise en balles, (voir reportage photographique annexe 3)
- gestion des eaux : mise en place de bordures pour diriger les eaux de ruissellement au niveau de la zone d'entreposage des balles vers le bassin des lixiviats existant pendant toute la durée d'entreposage,
- zone supplémentaire de stockage des balles : emplacement à étancher d'une superficie de 1500 m² si besoin d'entreposer au-delà de 2000 m³ de balles.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Présence d'une presse (voir reportage photographique annexe 3)

Entreposage temporaire des balles (voir reportage photographique annexe 3)

Le tonnage annuel d'ordures ménagères à conditionner sera compris entre 1400 et 3500 tonnes.

La demande de l'activité de mise en balles représente environ 4% du tonnage déchets déjà autorisé sur le site.

Le tonnage global réceptionné sur l'ITVDND prenant en compte l'activité de mise en balles et d'entreposage reste très inférieur à la quantité annuelle déjà autorisée.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le SMD a sollicité SUEZ RV NORD EST en juin 2015. Un dossier a déjà été déposé au titre des Icpe et a fait l'objet d'une autorisation permettant la réalisation d'un essai qui s'est déroulé du 28 septembre au 8 octobre 2015.

Depuis cet essai, deux nouvelles campagnes se sont déroulées, sous le régime Icpe de la déclaration, en avril 2016 et mai 2017.

Le SMD souhaite pérenniser cette activité sur le site de Villoncourt sous le régime de l'autorisation Icpe, rubrique 2716 permettant la réalisation de plusieurs campagnes par an, principalement au printemps et à l'automne.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Par campagne de mise en balles :	
• Volume de déchets stocké :	1000 à 2000 m ³
• Tonnage de déchets en entrée :	650 à 1400 tonnes
• Emprise nécessaire à la mise en balle et à l'entreposage :	300 à 950 m ²
• Nature des déchets mis en balles : déchets ménagers, refus de tri	
• Nombre de balles réalisées :	770 à 1600 balles
L'entreposage de balles de plusieurs campagnes pourra atteindre :	5000 m ³ soit jusqu'à 3900 balles
La durée maximale d'entreposage est de :	12 mois

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

SUEZ RV NORD EST
ITVDND de la Campagne
Route de la Campagne
88150 VILLONCOURT

Coordonnées géographiques¹

Long. 06° 31' 09" E Lat. 48° 16' 48" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

Ce site est réglementé par l'arrêté préfectoral n° 2673/2010 du 29 octobre 2010 modifié, autorisant SUEZ RV NORD EST à exploiter une installation de traitement et de valorisation de déchets non dangereux au lieu-dit « La Campagne » sur le territoire de la commune de Villoncourt.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Un vaste secteur forestier (220 ha) de la forêt de Padoux, abritant de nombreuses espèces d'amphibiens dont le Sonneur à ventre jaune et le Triton crêté, a été classé en Espace Naturel Sensible du département sous la référence 88*F56 "Réseau de mardelles en forêt de Padoux". La limite Sud-Ouest de cet ensemble naturel est positionnée à 500 m des limites du site dans lequel sera exercée l'activité mise en balles.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Villoncourt est située dans une zone de sismicité modérée
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les besoins en eaux de lavage (réseau d'eau public) concernant le lavage des sols autour de l'installation de la presse sont évalués à 40 litres par jour. Ce qui représente un maximum de 800 litres d'eau par campagne, ce qui est négligeable. Les aires de stockage des balles ne nécessitent quant à elles aucun nettoyage en raison de l'étanchéité des balles et de l'absence de déchets générés par l'entreposage des balles.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'activité sera exercée sur une plate-forme technique dans l'enceinte d'une installation de stockage de déchets non ménagers déjà réglementée par AP délivré en 2010. L'activité faisant l'objet de l'examen au cas par cas représente une emprise au sol de moins de 2% de la surface totale de l'installation de stockage existante.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risque incendie Calcul de flux thermique établi selon méthode Flumilog dans le dossier déposé en juillet 2017 à la Préfecture et transmis à M.Carbonel de la Dreal
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	balles enrubannées qui préservent le bon conditionnement des déchets pendant la durée d'entreposage
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le trafic engendré par l'apport de déchets pour mise en balle est estimé à 10 poids-lourds (semi-remorques) par jour. Le déstockage des balles quant à lui sera à l'origine de la circulation de 5 poids-lourds par jour. L'impact est nul car une bonne partie des déchets détournée lors des périodes d'entretiens programmés ou arrêt techniques divers sont déjà enfouis sur l'installation de stockage des déchets de Villoncourt. L'activité de stockage est bien plus faible que le dimensionnement initialement prévu.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le caractère très ponctuel de la mise en balles à l'échelle de l'année permet à lui seul de limiter l'impact auditif de l'activité. La presse qui viendra sur site fera l'objet d'une maintenance préventive sur l'ensemble des équipements mécaniques (graissages réguliers des parties mobiles afin d'éviter les grincements).

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le conditionnement des déchets par mise en balles est réalisé au fil de l'eau. Les déchets frais sont traités dans les 24 heures pendant la semaine hormis le vendredi dont une partie des déchets peut être amenée à être conditionnée le lundi matin suivant.</p> <p>Les odeurs en provenance des déchets frais de l'activité mise en balle sont négligeables eu égard à la quantité journalière de déchets frais déjà réceptionnés dans le cadre de l'activité de stockage.</p> <p>Etude odeurs dans dossier déposé en juillet 2017 à la Préfecture</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Présence d'une presse mobile</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>L'activité de mise en balles est effectuée durant la journée pendant les horaires d'ouverture du site.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Récupération des jus de la presse.</p> <p>Ces jus sont dirigés vers le bassin des lixiviats car il s'agit du même type d'effluent (effluent liquide issu du stockage/pressage des déchets non dangereux). Les lixiviats sont ensuite traités dans un procédé mobile in situ qui produit un perméat (eaux épurées) et un concentrat.</p> <p>Le concentrat est stocké sur l'installation de stockage</p> <p>Le perméat est évaporé sur un procédé de valorisation du biogaz.</p> <p>Il n'y a donc aucun rejet dans le milieu naturel</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Il s'agit d'une activité de simple conditionnement et transit</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Cette nouvelle activité sera exercée sur une installation de traitement de déchets déjà existante et qui dispose de toutes les infrastructures et équipements permettant d'éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine :

- site entièrement clôturé avec portail fermé en dehors des heures d'ouverture,
- voie d'accès dédiée au site supportant le trafic de semi-remorques,
- bassins de stockage des lixiviats d'une capacité globale 4000 m3 pour la collecte des jus de la presse,
- jury de nez existant,
- 2 bassins de réserve incendie de 720 m3 et 120 m3,
- Extincteurs adaptés installés en nombre suffisant sur l'ensemble des installations du site,
- l'ensemble du personnel est formé régulièrement aux techniques de lutte contre l'incendie et des exercices sont réalisés,
- Relais radios interne et téléphone fixe au local de contrôle,

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Projet qui a déjà fait l'objet de plusieurs dossiers porter-à-connaissance à la demande de la Dreal depuis 2015.

Les résultats de l'essai 2015 et des 2 campagnes réalisées depuis ont fait l'objet d'une traçabilité à travers le rapport d'activités du site présenté aux membres de la CSS.

Le dossier déposé en juillet 2017 pour obtenir la rubrique 2716 sous le régime A intègre une étude d'impact comprenant un calcul de flux thermique et une étude odeurs. Les résultats ont révélé un impact quasi nul de l'activité mise en balles.

Les éléments transmis et l'étude d'impact déjà réalisée s'avèrent suffisants.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

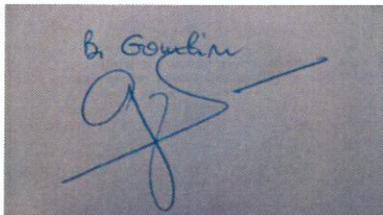
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Schiltigheim

le, 30 août 2017

Signature

A photograph of a handwritten signature in blue ink on a dark background. The signature is written in cursive and appears to be 'B. Gouelin'. There is a long horizontal stroke extending to the right from the end of the signature.

